



RESPONSABILITE CIVILE

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

CLASSE 2023/2024 :

ADRESSE COMPLETE :

Nom et prénom du responsable légal :

N° de Sécurité Sociale du représentant légal :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :



ASSURANCE SCOLAIRE

Chaque famille doit fournir deux éléments pour l'assurance scolaire de son ou ses enfants :

- **Un numéro de "Responsabilité civile"**, souvent liée au "contrat multirisques habitation" : elle couvre votre enfant pour les dommages causés à autrui. A demander à la compagnie d'assurance.

Nom et adresse de l'organisme assureur :

Numéro de RC :

- **Une attestation "Individuelle accident corporel"** : elle couvre l'enfant pour ses propres dommages corporels, (valable pour le scolaire et l'extra-scolaire).

A joindre au présent document.

A
Lu et approuvé le

Signature du ou des responsables légaux :